

AVIS D'APPEL A CONCURRENCE

POUR LA PRESTATION DE CREATION, DE MISE EN PAGE ET D'EXECUTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION

1 - Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de Saint-Astier – 2, avenue Jules Ferry – 24110 SAINT-ASTIER

mairie@saint-astier.fr

2 – Objet du marché : Les prestations seront la conception et la réalisation de tous les supports de communication.

3 – Procédure de passation : Procédure adaptée

4 – Durée du marché : La durée initiale du marché est d'un an reconductible une fois à compter de la date de notification.

5 – Nombre limite de candidats pouvant être admis à présenter une offre : sans objet

6 – Justifications et documents à produire quant aux qualités et capacités du candidat : références des prestations de même nature – Devis et cahier des charges signé.

8 – Date limite de réception des offres : 7 mars 2022 à 17 heures

9 – Lieu où l'on peut demander des informations : mairie@saint-astier.fr

10 – Délai de validité des offres : offres valables sur la durée du marché, période de reconduction comprise.

11 – Date de publication de l'avis : 11 février 2022

12 – Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique des prestations et qualité esthétique : 60% appréciée en fonction du mémoire technique
- Coût de la prestation : 40%

